**CORRIGEArtrium**

**Partie 3 : Le management de l’équipe du futur point de vente**

#### Annexes 7 à 9

**3.1. Planification du temps de travail.**

* + 1. **règles du droit du travail à respecter sur la durée de travail**
* Sur la durée journalière

La durée journalière de travail ne doit pas dépasser 11 heures maximum.

Le repos quotidien doit être de 11 heures en continu.

* Sur la durée hebdomadaire

La durée hebdomadaire est de 35 heures, sauf dérogation par accord d’entreprise et convention collective.

Il est possible d’annualiser la durée hebdomadaire de travail sans heures supplémentaires.

Le repos hebdomadaire est de 24 heures consécutives, soit une journée par semaine.

On ne peut excéder 6 jours de travail par semaine, avec un repos dominical, sauf dérogation temporaire avec accord préfectoral (cinq dimanches par an pour les hypermarchés).

* **calculez l’effectif minimal d’hôtesses de caisse à embaucher**

Horaire d’ouverture du magasin :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h30-12h00 ; 14h00-20h30 soit 4x(2h30+6h30) = 36 heures

Mercredi et samedi : 9h30-20h30 soit 2x11 = 22 heures

Total : 58 heures

Horaires des hôtesses de caisse :

Consignes de Monsieur Viel : une journée de repos en plus du dimanche, 7 heures par jour en discontinu

Contraintes en fonction du poids du chiffre d’affaires hebdomadaire et journalier

La présence de toutes les hôtesses de caisse est recommandée le mercredi, le vendredi et le samedi. Le repos supplémentaire est donc préférable le lundi, mardi, et jeudi.

Lundi – Mardi - Jeudi : 2 hôtesses de caisse x7 = 14x3 = 42

Mercredi – vendredi – samedi : 3 hôtesses de caisse x7x3 = 63

Total : 105 heures

Chaque hôtesse de caisse travaillant 35 heures par semaine : 105/3 = 3

On doit embaucher trois hôtesses de caisse à temps complet au minimum.

* + 1. **Autres éléments à prendre en compte pour établir le planning hebdomadaire**

Il faut respecter certaines règles de fonctionnement pour assurer une équité dans la répartition du planning de caisse :

- une hôtesse de caisse de permanence entre 12h00 et 14h00 le mercredi et samedi et entre 19h30 et 20h30 tous les jours en respectant l’alternance de la présence des hôtesses de caisse  
- la présence des trois hôtesses de caisse le mercredi, vendredi et samedi (fort pourcentage de vente, respectivement 20, 15, 30%)

- au moins la présence de deux hôtesses de caisse dans la journée quand l’affluence est forte dans la journée

- favoriser la récupération : ne pas faire assurer une permanence tôt le matin et tard le soir la même journée ; ne pas faire assurer le soir et le lendemain matin à l’ouverture

- agir sur un planning mensuel, voire bimensuel pour favoriser l’alternance

**3.2. Recrutement des chefs de rayons**

Monsieur VIEL vous charge de définir le profil de poste et les missions des chefs de rayon qu’il faudra recruter pour le futur point de vente.

* + 1. **Dressez le profil de poste de chef de rayon.**

Sa mission :

- Il participe au développement d’ARTRIUM.

- Il définit et valide avec le directeur de magasin l’offre produit de son rayon.

- Il choisit ses fournisseurs et négocie les conditions d’achat pour offrir les meilleurs prix en respectant les marges.

- Il est responsable du marchandisage de son rayon.

- Il va au devant de ses clients pour comprendre leurs besoins et leur apporter les solutions adaptées.

- Il connaît parfaitement les possibilités qu’offrent ses produits pour donner de bons conseils.

- Il est responsable de l’animation de ses vendeurs.

- Il est garant des bonnes performances économiques de son rayon. (Chiffre d’affaires, Marge, Stock et Démarque).

* + 1. **Rédigez l’annonce de recrutement d’un chef de rayon qui doit paraître dans la presse hebdomadaire avant l’ouverture du futur point de vente.**

Présentation succincte de l'entreprise…

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Chef de rayon** | | |
| **Le métier**  . Vous définissez avec le directeur du magasin l’offre produit  . Vous choisissez les fournisseurs aux meilleures conditions  . Vous assurez la gestion de votre rayon (marchandisage, marge, chiffre d’affaires…)  . Vous animez votre équipe  . Vous êtes à l’écoute de vos clients pour répondre à leurs besoins | **Votre profil**  . Organisé et rigoureux  . Sens du contact  . Esprit d’équipe et d’écoute  . Capacité de leader  . Commercial et gestionnaire | **Etudes**  . BTS MUC ou équivalent  . Expérience de chef de rayon souhaitable  ***Disponibilité immédiate*** |

Vous êtes passionnés par les loisirs créatifs alors rejoignez-nous et envoyez votre lettre de motivation accompagnée de votre CV à

Monsieur Viel

Artrium

…adresse…